

**23 juin 2022 ■ Vol. 50 # 21**

## MOT DU PRÉSIDENT

---



Enfin les vacances!

Pour la plupart, vous recevez ce bulletin, alors qu'il ne vous reste qu'une journée de travail.

L'année qui vient de s'écouler en était une autre particulière, c'était notre deuxième année provoquée par la COVID, elle a vu la fin de la négociation, l'application de nouvelles mesures et le début de la consultation pour la prochaine négociation, ouf!

Vous pouvez dire, encore une fois, mission accomplie!

Je vous prédis une année scolaire 2022-2023 avec encore certains soubresauts! En effet, élections à l'automne, négociation et mobilisation qui s'amorceront, implantation et expérimentation de la nouvelle tâche... Reouf!

Tout ça étant dit, il vous reste et restera l'essentiel, soit ce pourquoi vous vous êtes investi dans cette profession, l'enseignement, l'éducation de vos élèves, avec ce que ça entraîne de joie et de chagrin.

Merci pour votre travail!

Bonnes vacances, un bel été et on se dit, à la rentrée prochaine!



Jean-François Boivin, président

## Séance d'affectation - (7 juillet 2022 à 8 h, par Teams)

À la suite du mouvement volontaire du 16 juin, voici les postes qui sont demeurés et qui seront offerts à la séance d'affectation. C'est le portrait actuel. Il peut y avoir d'autres ouvertures ou encore des fermetures selon la variation de la clientèle.

### **Champ 01, primaire**

5 postes École/commission

### **Champ 02, préscolaire**

3 postes à La Source/Jean-Fortin

1 poste à St-Joseph

### **Champ 03, primaire**

2 postes à Des Quatre-Vents (Petapan)

4 postes à La Source/Jean-Fortin

2 postes à L'Horizon

2 postes à De la Pulperie

1 poste à André-Gagnon (Montessori)

1 poste à St-Denis/St-Isidore

1 poste à Antoine-de St-Exupéry

1 poste à Ste-Thérèse

1 poste à St-David

1 poste à Notre-Dame-du-Rosaire

1 poste à Médéric-Gravel

1 poste à Du Vallon

1 poste à St-Félix

### **Champ 04, primaire**

4 postes École/commission

### **Champ 05, primaire**

7 postes École/commission

### **Champ 07, primaire**

6 postes École/commission

### **Champ 01, secondaire**

3 postes à Charles-Gravel

1 poste aux Grandes-Marées

### **Champ 10, secondaire**

2 postes à L'Odyssée

### **Champ 12, secondaire**

1 poste à L'Odyssée

1 poste à Charles-Gravel

4 postes aux Grandes-Marées

### **Champ 13A, secondaire**

1 poste aux Grandes-Marées

### **Champ 13B, secondaire**

1 poste à Fréchette

### **Champ 17, secondaire**

1 poste à Charles-Gravel

2 postes à L'Odyssée

1 poste aux Grandes-Marées



## L'ANNÉE COMMENCE PLUS TÔT OU FINIT PLUS TARD

---

Le contrat de travail des enseignantes et des enseignants comporte 200 jours au cours desquels vous devez vous présenter à l'école ou au centre. Il arrive régulièrement que des enseignantes et des enseignants dépassent ce 200 jours et commencent à travailler quelques jours plus tôt pour mieux préparer l'année scolaire, ou quelques jours plus tard pour simplement la terminer.

Il est important de considérer l'impact possible si vous décidez de travailler avant le début ou après la fin de l'année scolaire. Dans cette situation, il y a fort à parier que vous ne serez pas considéré au travail par le Centre de services scolaire. En cas d'accident, vous ne serez donc pas admissible à des compensations par la CNESST et, si des absences et des soins sont nécessaires, ce sont vos assurances qui vous dédommageront.

Afin de vous protéger s'il est nécessaire que vous vous présentiez à l'école ou au centre en plus des 200 jours obligatoires, tentez de prendre entente au préalable avec la direction afin de vous faire considérer au travail.

## — COLLABORATION NATIONALE AVEC L'ORGANISME RUBAN BLANC

La Fédération des syndicats de l'enseignement nous a informés que l'organisme *Ruban Blanc* souhaite établir une collaboration nationale visant à accroître l'ampleur de son initiative *Prévenir* qui a pour but d'aider le personnel enseignant à aborder en salle de classe les questions de l'exploitation sexuelle et de la traite de personnes.

À cet effet, Ruban Blanc a déjà produit quelques plans de cours pour le secondaire et le primaire. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://www.wrprevent.ca/>.

Plus précisément, l'organisme est à la recherche des personnes suivantes :

- ⌘ Une enseignante ou un enseignant de chaque province et territoire qui travaillera directement avec Ruban Blanc à l'élaboration des ressources :
  - 12 jours pendant la première année (2022);
  - 4 jours pendant la deuxième année (2023);
  - 4 jours pendant la troisième année (2024).
- ⌘ Deux enseignantes ou enseignants de chaque province et territoire qui siègeront à un comité consultatif.

Les personnes intéressées doivent soumettre leurs coordonnées au [z05.saguenay@lacsq.org](mailto:z05.saguenay@lacsq.org) pour le 27 juin prochain.

## ***Saviez-vous que...***



Votre dossier au Centre de services scolaire et celui au Syndicat sont indépendants?

C'est pourquoi, si vous déménagez, vous devez aviser les deux endroits afin de maintenir votre dossier à jour.

Pour le Syndicat, transmettez-nous votre nouvelle adresse, numéro de téléphone ou courriel, soit par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Ainsi, nous serons à même de pouvoir vous envoyer toute documentation ou information nécessaires!

---

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

### **CNESST**

Le comité central CNESST a eu une dernière réunion le 31 mai dernier. Nous avons complété le livrable 1, soit l'identification et l'analyse des risques. Cet automne, chaque centre et chaque école devra personnaliser le fichier pour qu'il corresponde à chacune des réalités des divers milieux. De plus, une équipe du CSS suit des formations pour s'approprier le logiciel ConformIT afin que les déclarations d'accidents ou d'événements soient complétées en ligne à la rentrée scolaire. Nous avons aussi approuvé le plan de communication proposé par le service des communications du CSS. Il y aura plus de transparence et d'activités concernant la SST ainsi que beaucoup de nouveautés à venir.

Finalement, les trois accréditations syndicales sont en processus pour nommer un représentant SST. Celui-ci devrait être nommé avant le début juillet. Nous vous en reparlerons cet automne.



---

## HORAIRE D'ÉTÉ 2022

Fête de la St-Jean-Baptiste : **24 juin 2022 – Bureaux fermés**

### Horaire d'été : du 27 au 30 juin et du 15 au 19 août

Lundi au jeudi :	8 h à 12 h	13 h à 15 h 30
Vendredi :	8 h à 12 h	Fermé en après-midi

### FERMETURE DU BUREAU

30 juin 2022 (12 h) au 12 août 2022 (inclusivement)

